



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Trois-Rives

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

À la séance extraordinaire du conseil municipal, séance convoquée exclusivement pour l'étude du budget qui se tiendra :

Mercredi le 15 décembre 2021

à 16 h

à la salle municipale située au 258, chemin Saint-Joseph
(Saint-Joseph-de-Mékinac) Trois-Rives

les membres de ce conseil prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires préparé pour la prochaine année financière et adopteront le budget pour l'année 2022 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

À cette occasion, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les sujets ci-dessus énumérés.

DONNÉ à Trois-Rives, ce sixième jour de décembre deux-mille-vingt-et-un.

Nicole Léveillé
Directrice générale et
secrétaire-trésorière